

UNIVERSITE ORLEANS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ORLEANS, session 2025

Le Président,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ORLEANS, au titre de l'année 2025 :

Madame RUILIER Manuelle, attachée d'administration de l'Etat hors classe, présidente, Université Orleans, Orleans.

Monsieur FITZE Fabrice, attaché principal d'administration de l'Etat, vice-président, Université Orleans, Orleans.

Monsieur BRUTINOT Ludovic, ingénieur de recherche, expert, Centre national de la recherche scientifique, Orleans.

Madame ANTAL Annabelle, ingénieure d'études, Centre national de la recherche scientifique, Orleans.

Monsieur GOUGIS Laurent, ingénieur en chef territorial hors classe, Gip Recia, Orleans.

Madame LEONARD Géraldine, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université Orleans, Orleans.

Monsieur VAN COUWELAAR Luc, ingénieur de recherche hors classe, suppléant, Université Orleans, Orleans.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à _____, le _____

Le Président de l'Université d'Orléans



ERIC BLOND